

Note d'information concernant le coût de la formation

Actuellement, la classe préparatoire au concours d'entrée des écoles d'infirmiers, dans notre établissement, se fait dans le cadre d'une formation complémentaire d'initiative locale : FCIL.

Les avantages :

- prise en charge financière partielle par le rectorat ce qui entraîne une diminution de la participation des familles (900 au lieu de 1500 €)
- volume global d'heures de formation augmenté.

Cette disposition est, en principe, reconduite chaque année.

Dans l'hypothèse où cette prise en charge ne serait pas reconduite pour l'année 2012-2013, le prix de la scolarité serait de 1500 € pour un volume horaire identique.

Toutefois, nous avons bon espoir que l'Etat continue à nous aider pour cette classe.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

La Directrice
M. Rouges